



L'Îlot Molière

Des remparts à l'Espace
Molière



É R A U ~ F I e

L'îlot Molière situé à l'intérieur des remparts de la ville

Construction et entretien des remparts avant la Révolution

- La construction et l'entretien des remparts sont assurés dès le XIV^{èmes}. par une « association » entre la Communauté d'habitants et le Seigneur, l'Evêque d'Agde : l'œuvre commune. Chacune des parties élit un « ouvrier », et met à la disposition divers biens pour assurer un revenu destiné aux financements des travaux. Cependant, si l'œuvre permet l'entretien ordinaire des remparts, la Communauté doit emprunter pour faire face aux travaux importants comme lorsque la muraille s'écroule ou lors des Guerres de Religion. Cette association fonctionnera jusqu'à la Révolution.

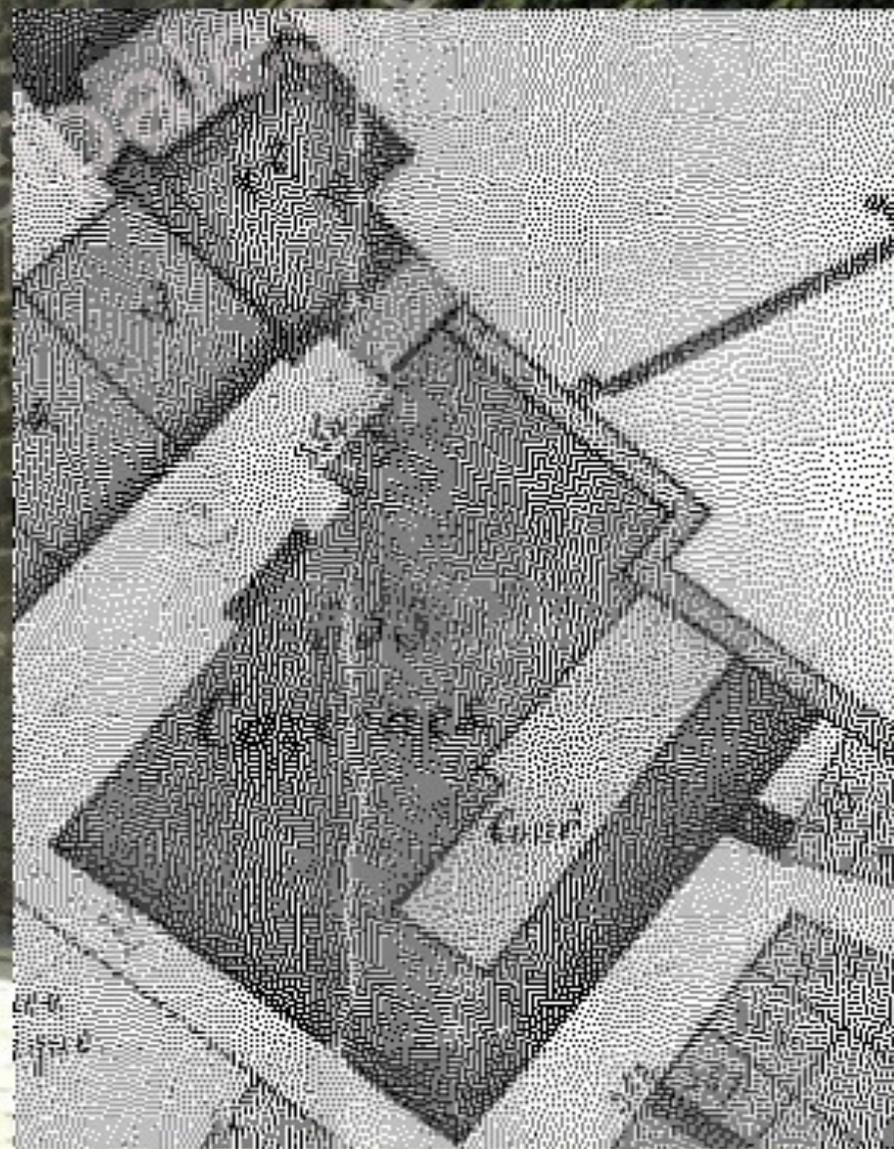
Tours et Portes de la ville

- La ville est ceinturée par des remparts sur trois de ses cotés, le dernier côté est protégé par le fleuve. Ces remparts, surmontés d'un chemin de ronde crénelé, sont renforcés par des tours rondes ou carrées et percés de portes. A leur pied, des fossés complètent le dispositif défensif.
- Certaines tours ont une fonction précise : entrepôt de poudre et munitions, logement des différents responsables militaires. Une autre abrite la grande glacière.

Les portes permettent l'accès au terroir agathois, les principales comme : la Porte de Fer qui donne accès vers l'Hérault et le chemin de Marseillan ; la Porte d'Embonnel qui termine la rue séparant la Cité du Bourg ; la Porte Saint Julien qui ouvre vers le Grau et le chemin de procession des capelettes ; la Porte Notre Dame aussi vers le Grau et l'Hérault.

A la Révolution : La caserne Sainte Marie

- Cette caserne est installée dans l'ancien couvent des religieuses de Notre-Dame ou de Sainte Marie, lui-même élevé sur les ruines de la citadelle haute ou Château d'Agde, démolie par ordonnance du roi Louis XIII en 1632. Les religieuses de Sainte Marie étaient des religieuses enseignantes installées par Fulcrand de Barres, évêque d'Agde (1629-1643).
- Le bâtiment pouvait loger entre 400 et 500 hommes. Il fut occupé par le corps du génie, puis par le 17ème régiment d'Infanterie. La partie nord du bâtiment a été abattue en 1908, pour construire l'Hôtel des Postes, il est aujourd'hui occupé par la Trésorerie Principale.



La démolition des remparts

- L'ordonnance du 6 décembre 1842 et le Ministère de la Guerre retranche Agde du tableau des places fortes, et le 23 janvier 1845, le ministère abandonne aux Domaines les remparts de la ville. Aussitôt le conseil municipal fait dresser un plan des remparts et un rapport sur la situation et les projets possibles. Le 8 mai 1845, l'architecte de la ville présente des propositions d'aménagement :
- Le projet va proposer de réaménager complètement le quartier dit de Saint André en créant de nouvelles rues débouchant sur le boulevard
- Démolition d'une partie des remparts pour permettre d'agrandir les issues (Portes) déjà existantes sur les boulevards et pratiquer de nouvelles issues. Démolition de trois tours qui se trouvent dans un grand état de délabrement..
- Vente des terrains attenants aux remparts pour construire des maisons particulières.
- Conservation des remparts auxquelles sont adossées les maisons.

Le nouveau plan d'aménagement

14 Aout 1848

Ville d'Agde
Domaines
Service Militaire

Procès-verbal de remise définitive
à la Ville d'Agde de l'ancienne Caserne B, dite
de "St. Marie".

Il a été tenu hier, vendredi, vingt quatre août
à l'Hotel de la Ville.

Le Procès-verbal est
M. A. Croizille, Chef de la Ville d'Agde.
M. Roger, Sous-Préfet de Compiègne à Montpellier.
M. Baudier, Chef de Bureau, Chef de Ville.

Le tout remis à M. A. Croizille, Chef de la Ville d'Agde, la
remise définitive à la Ville d'Agde de l'ancienne Caserne
B dite de "St. Marie".

La commission est composée de M. Croizille, Chef de la Ville d'Agde,
M. Roger, Sous-Préfet de Compiègne à Montpellier, M. Baudier, Chef de Bureau,
Chef de Ville, M. A. Croizille, Chef de la Ville d'Agde, M. Roger, Sous-Préfet de Compiègne à Montpellier,
M. Baudier, Chef de Bureau, Chef de Ville.

Article 1. La Ville d'Agde s'engage à fournir
au Département de la Guerre qui accepte
1. Une somme de deux cent mille francs, en deux versements de cent mille francs, à titre de fonds de construction
dans la caserne du quartier Saint-Jacques.
2. Les travaux nécessaires à la construction
et à l'habilitation du champ de manœuvres et de tir,
situation en vertu d'une disposition locale de
la Ville d'Agde.

En attendant que la somme de deux cent mille francs soit versée, la Ville d'Agde s'engage à fournir au
Département de la Guerre qui accepte
1. Une somme de cent mille francs, en deux versements de cinquante mille francs, à titre de fonds de construction
dans la caserne du quartier Saint-Jacques.

En ce qui concerne les travaux de construction et d'habilitation du champ de manœuvres et de tir, la Ville d'Agde s'engage à fournir au
Département de la Guerre qui accepte
1. Une somme de cent mille francs, en deux versements de cinquante mille francs, à titre de fonds de construction
dans la caserne du quartier Saint-Jacques.

- Le 6 juillet 1848, un premier cahier des charges pour l'adjudication de la vente des terrains est proposé :
- 14 lots qui se répartissent dans l'espace compris entre la Porte des Casernes et le Jeu de Ballon.
- Un deuxième cahier des charges pour la démolition des remparts est ensuite présenté :
- 8 lots qui reprennent l'ensemble des portions de murs situés entre la Porte Notre Dame et le Jeu de Ballon, ainsi que la tour carrée au sud de la Poudrière. Les seules tours conservées sont celles de la Poudrière, de la glacière et de celle servant de salle d'artifice.

La démolition de la Petite Caserne



- La démolition de la petite caserne est aussi demandée dans le cadre d'un projet d'harmonisation des constructions sur la Promenade (construite en 1802), et la possibilité d'élargir l'ouverture vers l'Hérault.
- Les adjudicataires des terrains donnant sur la Promenade sont tenus de construire des maisons particulières selon les plans fournis par l'architecte de la ville : maison à 1 ou 2 étages, s'appuyant sur le rempart quand celui-ci ne peut être démolé car retenant les terres, deux ans leur ont été accordés.

Hôtel des Postes



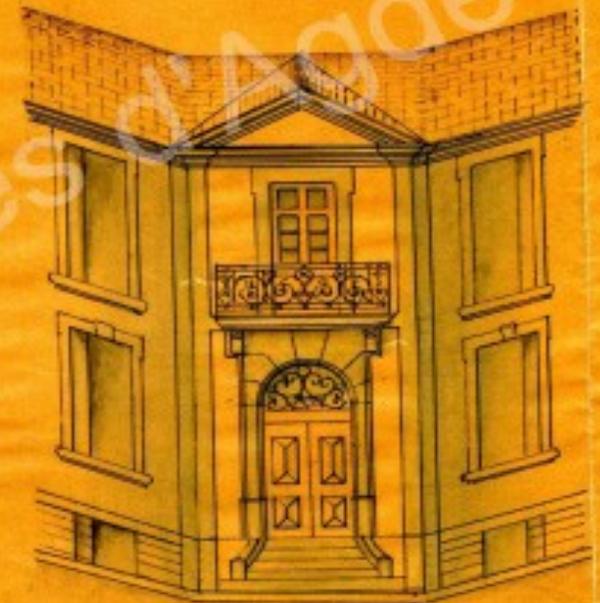
- En 1906, la Commune et l'administration des Postes et Télégraphes tombent d'accord sur un projet de bâtiment. La commune assure l'achat du terrain et la construction du bâtiment, la Poste assurant un loyer porté à 1300 f de l'époque.

Les façades

FACADE sur la PROMENADE



PAN COUPE



ENTREE DU PUBLIC

FACADE sur la RUE S' ETIENNE



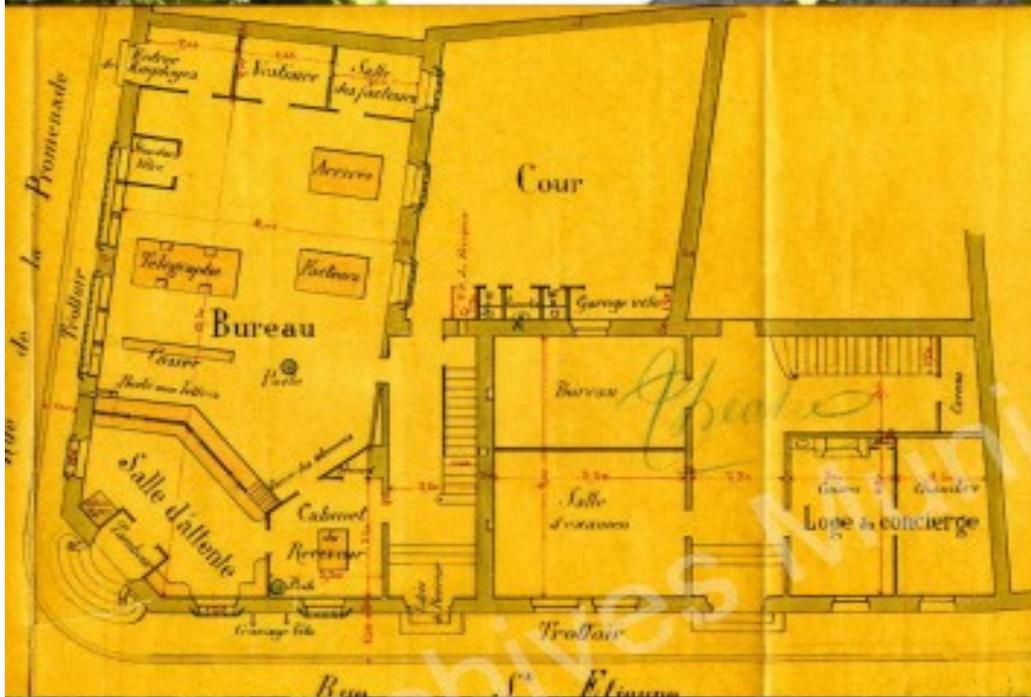
ENTREE
DU RECEVEUR

Ces plans sont présentés par l'architecte le 30 juin 1907, et approuvé en Conseil le 31 août 1907.

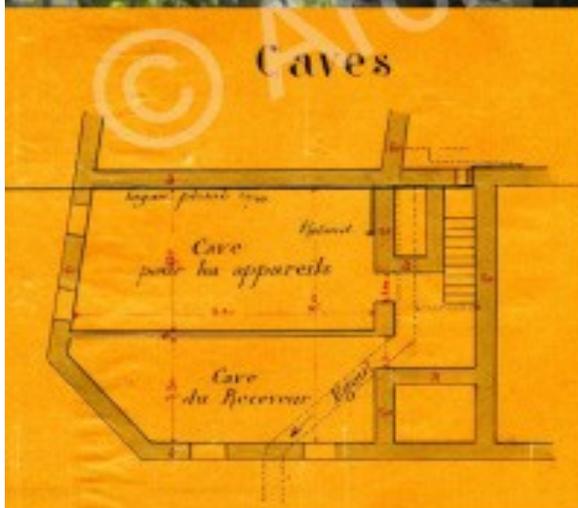
- Le budget est de 50 000 f. pour l'achat du terrain.
- Un bail de 18 ans est signé entre la commune et la Poste.

*Dessiné par l'Architecte
Agde le 30 Juin 1907*

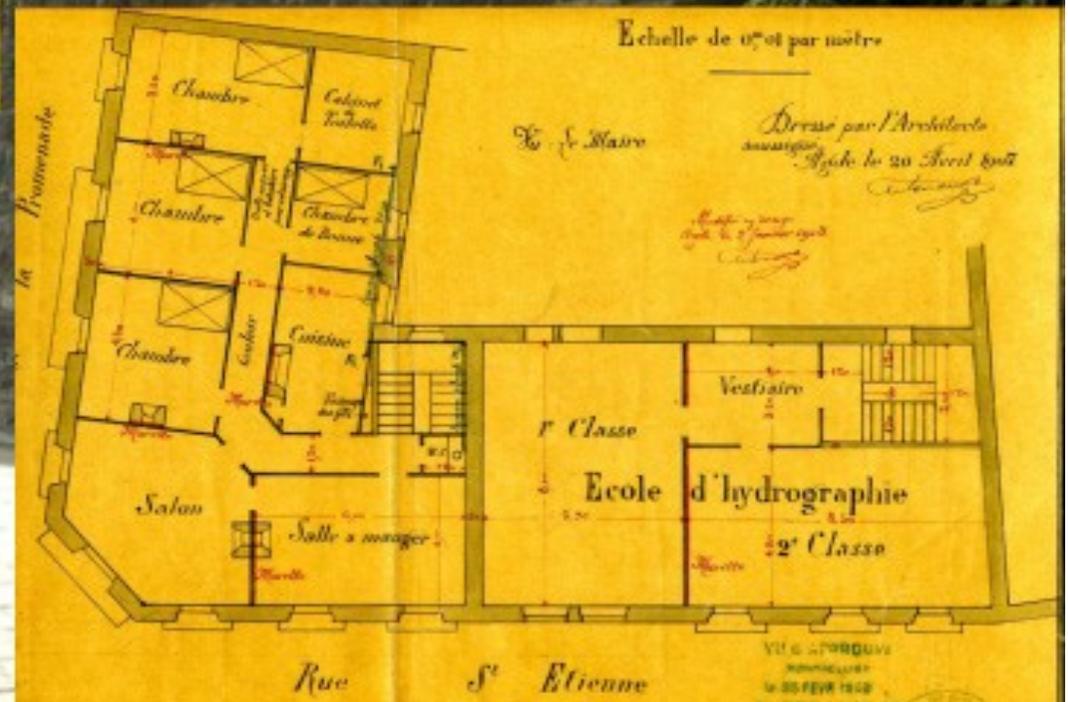
L'intérieur



- Le rez de chaussée comprend la salle d'attente, le bureau du receveur, les salles réservées au télégraphe, aux facteurs.
- Le côté rue Saint Etienne, est réservé à l'école d'Hydrographie et à la loge du concierge.
- Le 1er étage est réservé à l'appartement du directeur. La partie coté rue Saint Etienne, est dévolue à l'Ecole d'Hydrographie



L'installation de l'Ecole d'hydrographie n'eut jamais lieu. L'ouverture se fit en 1910. La Poste fonctionna à cet endroit jusqu'en 1980.



De l'hôtel de la Poste à la Perception

- 1973, l'administration des Postes annonce un projet de construction d'un nouvel hôtel, route de Marseillan. Les plans en sont présentés en 1976. La translation se fera en mars 1980.
- 1979, dans la nuit du 27 au 28 octobre, une partie des remparts s'effondrent sur l'hôtel de la Poste. Suite à cette catastrophe, la Commune doit acquérir les immeubles Requena, Lafeuille, Mathé, situé impasse Molière, mis en péril par l'effondrement.
- 1980, 14 mars, le conseil municipal vote l'acquisition de l'hôtel des Postes pour y installer la Perception, alors loger dans un local à l'angle de la Place Jean Jaures et de la rue des Accoules.
- 1981, 8 janvier, le conseil municipal vote des travaux supplémentaires pour la confortation des remparts et du chemin de ronde, et pour la réparation de la partie des bâtiments de l'hôtel effondrée par l'éboulement.

Du Couvent des religieuses à l'Espace Molière



- A la Révolution, le couvent des religieuses est transformé en caserne : la Caserne Sainte Marie. La construction de la nouvelle caserne en 1892 en fera une caserne annexe qui recevra une partie des bataillons du 17^{ème} régiment de ligne en 1907.
- La transformation de la chapelle en théâtre se fait peu avant la Première Guerre Mondiale. Il laisse sa place au Cinéma « Vox ».
- En 1976, il faut construire des contreforts pour éviter que le mur coté rue H. Muratet ne s'écroule.
- En 1987, la salle est aménagée en « Espace Molière » pour recevoir les expositions.

- Le théâtre de la ville qui deviendra le cinéma « Vox » puis l'Espace Molière